



AGENCE BÉNOISE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

N° 1366 -2025/DG/ABSSA/MAEP/DP/PC/SECUR/SA

COMMUNIQUE

(A l'endroit de tous distributeurs et consommateurs de farine infantile sur le territoire national)

L'Agence béninoise de sécurité sanitaire des aliments (ABSSA) a été saisie d'une notification d'alerte transmise par le Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF) de l'Union européenne, concernant la présence d'aflatoxine B1 en quantité supérieure aux seuils réglementaires dans des céréales infantiles au goût de biscuit, importées de France et distribuées au Bénin.

Ce produit étant destiné à une population particulièrement sensible, notamment les nourrissons et les enfants en bas âge, il est considéré comme dangereux. En conséquence, nous demandons aux distributeurs et à la population en général d'observer les mesures suivantes afin d'assurer la sécurité de cette cible :

- procéder à l'arrêt immédiat de la vente des produits incriminés ;
- procéder au rappel immédiat des lots concernés déjà vendus ;
- retirer immédiatement les lots concernés des rayons, des stocks et des circuits de distribution ;
- diffuser l'information auprès de vos réseaux de distribution respectifs.
- procéder à l'arrêt immédiat de la consommation des produits concernés ;
- retourner ces produits aux lieux d'achat afin que les importateurs puissent les rappeler ;
- transmettre aux autorités compétentes du ministère en charge de la Santé tout signalement ou incident lié à la consommation des produits incriminés.

Les produits concernés et les informations y afférentes sont les suivants :

BLELINE croissance céréales vanille et lait 12 mois étui 400g

Lot n° et DLC ou DLUO	Quantité (nombre d'unités)
11.09.2026	24
11.09.2026	12
11.09.2026	12
11.09.2026	18
12.09.2026	12
12.09.2026	12
12.09.2026	12

BLÉDINE biscuit dès 6 mois Blédina 400g

Lot n° et DLC ou DLUO	<u>Quantité (nombre d'unités)</u>
03.09.2026	18
05.09.2026	6
04.09.2026	12
05.09.2026	18

Nous comptons sur votre diligence et votre collaboration pour garantir une gestion rapide et efficace de cette alerte, dans l'intérêt supérieur de la santé publique.



30 SEPT 2025


Kinnou J. Kisito CHABI SIKHA
Directeur Général

Ampliations :

- MAEP (ATCR)
- PCA ABSSA
- SGM